

Mesdames, Messieurs les secrétaires
des clubs concernés
Dijon, le 14 Octobre 2024

Pôle Sportif
Email : sportif@lbfc.fff.fr
AG/DPE/MV

Championnats Futsal Spécifique U15 et U18 Saison 2024/2025 Modalités de pratiques

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les modalités d'organisation des championnats **FUTSAL U15** et **FUTSAL U18** saison 2024/2025.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des règlements Futsal sur notre site internet ainsi que les lois du jeu.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Qualification des joueurs

Clubs spécifiques futsal : Les joueurs doivent obligatoirement être titulaires d'une licence Futsal.

Clubs libres : les joueurs devront être titulaires d'une licence libre ou futsal.

Un joueur peut détenir dans le même club ou dans deux clubs différents deux licences « joueur » de pratiques différentes maximum (libre, football d'entreprise, loisir, futsal), sauf si elles ouvrent le droit à la participation à deux championnats nationaux différents). Le nombre de doubles licences autorisé est illimité.

Chaque équipe engagée devra avoir au moins 6 licences Futsal dans la catégorie.

La participation des joueurs titulaires d'une double licence, d'une licence portant le cachet « Mutation » ou licenciés après le 31 janvier, est autorisée dans les championnats régionaux Futsal.

Pour le nombre de joueurs mutations, se référer à l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF.

Le délai de qualification est le même que pour les joueurs du football à 11, à savoir 4 jours francs après la date d'enregistrement.

Chaque équipe se présentera avec son listing de licences « papier » ou Foot Compagnon

Rappel des dates

Rentrée du Futsal : réservé aux clubs spécifiques Futsal : une date entre le 14 et le 22 septembre 2024.

Championnat traditionnel : 8 dates (2 dates par vacances scolaires)

Journée 1 : du 21 au 26 octobre 2024

Journée 2 : du 28 octobre au 1er novembre 2024

Journée 3 : 23, 26, 27 ou 28 décembre 2024

Journée 4 : 30 décembre, 2, 3 ou 4 janvier 2025

Journée 5 : du 26 au 28 février 2025

Journée 6 : du 3 ou 4 mars 2025

Journée 7 : du 22 au 25 avril 2025

Journée 8 : du 28 avril au 2 mai 2025

Championnat supplémentaire : sur engagement. Volonté de proposer, aux clubs spécifiques principalement, une pratique plus importante et hors vacances scolaires (idéalement une journée entre chaque période de vacances scolaires, soit 4 journées). Matches se déroulant le mercredi ou en soirée ou le week-end ; Organisation à définir avec les clubs intéressés.

Finale du championnat régional : samedi 14 juin 2025



Organisation – Informations

FUTSAL U15

17 équipes engagées

4 groupes de 4 géographiques (1 groupe de 5)

Matches aller-retour soit 6 journées (vacances de Toussaint, Noël et février) ; 1 plateau de 3 à chaque journée

GROUPES U15		17 équipes	
CHALON ACADEMIE	DOLE CRISSEY	BESANCON SPORTING	BAVILLIERS AS 1
DIJON CLENAY FUTSAL 1	BESANCON ACADEMIE	AMANCE CORRE P.	BAVILLIERS AS 2
MONTCEAU FUTSAL	PONTARLIER CA	RIOZ FC	FRANCHEVELLE 1
F5 DIJON METROPOLE	BESANCON SPORTING 2	VESOUL FRANCO-MARO.	BAUME LES DAMES
		SAINT-LOUP/SEMOUSE	

Principal :

Journée 7 (1ère semaine des vacances d'avril)

- Les 2 premiers de chaque groupe (soit 8 équipes) ; 4 matchs

Journée 8 : (2ème semaine des vacances d'avril)

- Niveau 1 : 2 matchs ; Le vainqueur de chaque match est qualifié pour la finale régionale du samedi 14 juin
- Niveau 2 : 2 matchs ; places 5 à 8

Consolante :

Journée 7 : (1ère semaine des vacances d'avril) :

- Les équipes classées 3ème, 4ème voire 5ème de chaque groupe (soit 9 équipes) répartis en 3 groupes de 3

Journée 8 : (2ème semaine des vacances d'avril)

- Les 2 premiers de chaque groupe pour faire une finale de consolante à 6

FUTSAL U18

18 équipes engagées

3 groupes de 6 géographiques

Matches aller simple soit 5 journées (vacances de Toussaint, Noël et 1ère semaine des vacances de février)

+ Coupe nationale Futsal U18 (ex-challenge national U18) : choix de la commission de l'intégrer dans le championnat

GROUPES U18		18 équipes	
F5 DIJON METROPOLE	RIOZ FC	FRANCHEVELLE 1	
F5 DIJON METROPOLE 2	GJ VAL GRAY	FRANCHEVELLE 2	
F5 DIJON METROPOLE 3	DOLE CRISSEY	PAYS MINIER 1	
DIJON CLENAY FUTSAL	BESANCON SPORTING	AMANCE CORRE P.	
DIJON OPPOSITION FUTSAL	BESANCON SPORTING 2	RC SAONNOIS	
CHALON ACADEMIE	PONTARLIER CA	BAUME LES DAMES	

Principal :

Journée 7 (1ère semaine des vacances d'avril) : on reprend notre championnat avec les classements de 1 à 6 ou 7

- Les 3 premiers de chaque groupe (soit 9 équipes) répartis en 3 groupes de 3; les 2 premiers de chaque groupe qualifiés pour la journée 8 soit 6 équipes



Journée 8 : (2ème semaine des vacances d'avril)

- 2 poules de 3. Le 1er de chaque poule est qualifié pour la finale régionale du samedi 14 juin
- Les 3èmes de la journée 7 intègrent la consolante

Consolante :

Journée 7 (1ère semaine des vacances d'avril) : on reprend notre championnat avec les classements de 1 à 6 ou 7

- Les 3 derniers de chaque groupe (soit 9 ou 10 équipes) répartis en 3 groupes de 3 ou 4

Journée 8 : (2ème semaine des vacances d'avril)

- Finale de consolante pour le premier de chaque groupe (3 équipes) + les équipes classées 3ème du principal journée 7 (3 équipes) = 6 équipes
- Plateaux géographiques pour les autres équipes

Durée du créneau et des matchs

Arrivée souhaitée 45 minutes avant le coup d'envoi et à minima 30 minutes avant pour habillage, échauffement et tâches administratives

. Hors plateau, le temps de jeu d'une rencontre est de **2 x 25'** avec une mi-temps de 10' maximum.

. 1 temps-mort par match par équipe

. Arrêt du chronomètre dans les 2 dernières minutes de chaque mi-temps.

Cela correspond à un créneau de match de **1h15**

Exemple pour 2 rencontres

16h30 Ouverture gymnase / Formalités administratives / Echauffement

17h00 Coup d'envoi match 1 (2x25' (+ arrêt chrono 2 dernières minutes) et 10' de mi-temps soit 1h00)

18h15 Fin du match / Echauffement match 2

18h30 Coup d'envoi match 2 (2x25' (+ arrêt chrono 2 dernières minutes) et 10' de mi-temps soit 1h00)

19h45 Fin du match

20h15 Fermeture du gymnase *soit un créneau de 3h45 entre ouverture et fermeture*

Si 3 matchs : idem 2 matchs +

19h45 Echauffement match 3

20h00 Coup d'envoi match 2 (2x25' (+ arrêt chrono 2 dernières minutes) et 10' de mi-temps soit 1h00)

21h15 Fin du match

21h45 Fermeture du gymnase *soit un créneau de 5h15 entre ouverture et fermeture*

. Les horaires des rencontres sont visibles sur le site de la ligue et/ou via Footclubs

Besoins humains / Encadrement

. Pour le banc de touche, en plus des remplaçants, 3 personnes licenciés maximum sont possibles, seule la personne précisée « entraîneur » sur la feuille de match est autorisée à être debout et donner des consignes aux joueurs.

. Les arbitres sont obligatoirement assistés à la table de marque par un dirigeant licencié de chacune des équipes en présence : le dirigeant de l'équipe recevant (majeur et licencié) assure le chronomètre et le dirigeant de l'équipe visiteuse (majeure et licencié) se charge du comptage des fautes et des remplacements.

. Le club recevant la journée devra fournir une personne licenciée qui arbitrera avec l'arbitre officiel (voir paragraphe Arbitrage) ; si plateau de 3, ce sera un dirigeant de l'équipe ne jouant pas ; possibilité de changer entre les 2 matchs



Divers

Remplacements :

. Les remplaçants devront porter des chasubles (lors des remplacements, le joueur entrant devra donner de la main à la main la chasuble au joueur sortant)

Club accueillant :

- . Le club accueillant devra prévoir 2 jeux de chasubles de couleur différente
- . Les clubs organisateurs doivent prévoir une table officielle, avec chronomètre et compteurs de fautes ou tableau de marque
- . Le club accueillant est tenu de fournir les feuilles de match des rencontres, de renvoyer les feuilles de match après les rencontres
- . Collation : il revient au club accueillant de fournir une collation (ou goûter) pour les participants à toutes les rencontres
- . Les salles ayant été retenues avec l'accord des mairies, le club organisateur est responsable de l'ouverture, la sécurité et la fermeture de la salle

Lois du jeu

Se référer au document « Futsal-Pratique spécifique – Poster Lois du Jeu » et aux documents FFF et LBFC.

Possibilité également de se référer au document « Lois du jeu Futsal pratique associée » avec une différence majeure concernant tacle, charge et bloc :

Comme spécifié dans le document, depuis le passage au règlement Futsal FIFA en R1, R2, R1F, U18 et U15, ils sont autorisés si correctement réalisés et à l'appréciation de l'arbitre

Fautes passibles d'exclusion (carton rouge). Idem celle du football

Tout joueur ou responsable qui manifeste avec véhémence sa désapprobation en parole et/ou en acte

Le joueur exclu ne peut plus participer au match en cours et sera suspendu automatiquement le match suivant à minima. L'équipe peut se compléter par un remplaçant après 2' de jeu ou après 1 but marqué par l'équipe adverse avant ces 2' mais seulement si cette dernière est en supériorité numérique.

Discipline & Obligations

Les suspensions seront purgées selon les modalités des dispositions prévues à l'article 226 des RG de la Fédération Française de Football, à savoir *purgées lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement*, soit dans les compétitions Libre et Futsal.

Extrait art. 226 – paragraphe 7 - Pour les joueurs évoluant dans deux pratiques (football libre, futsal, football d'entreprise, beach-soccer, football loisir),

- les sanctions inférieures ou égales à deux matchs de suspension ferme sont exclusivement purgées dans la pratique où elles ont été prononcées (Football Libre, Futsal, Football d'Entreprise, Beach-Soccer, Football Loisir),
- les sanctions supérieures à deux matchs de suspension, même assorties en partie du sursis, sont purgées dans chacune des pratiques pour laquelle l'intéressé est licencié (Football Libre, Futsal, Football d'Entreprise, Beach Soccer, Football Loisir), (A titre d'exemples :
 - un joueur sanctionné de 3 matchs de suspension ferme en Libre devra, s'il veut jouer dans une équipe de Futsal, purger sa suspension au regard du calendrier de cette dernière ;
 - alors qu'un joueur sanctionné de 2 matchs de suspension ferme en Football Libre pourra jouer dans une équipe Futsal sans avoir à purger sa suspension avec ladite équipe Futsal).

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Président CR Futsal



Albert GIBOULET

Destinataires : @ : clubs engagés

Copie : @ : CA, ETR, CRA, Communication, CR TLSF&SS, CR Sportive et Districts

